

Trois écoles se plient en quatre pour innover

NEUCHÂTEL L'Université, la HE-Arc et le CPNE ont bouclé cette semaine leur concours d'idées pour répondre à dix défis d'innovation proposés par les entreprises locales. Alors, qui a remporté les faveurs du jury?

PAR LUC-OLIVIER.ERARD@ARCINFO.CH

Comment donner une cohérence à des sites touristiques comme le Saut-du-Doubs, les tourbières, les Moulins souterrains ou encore la vallée de la Brévine? C'est en planchant intensément sur ce défi, posé par l'association Région Montagnes neuchâteloises, qu'une équipe d'étudiants a remporté la troisième édition du Microcité Challenge.

L'équipe victorieuse a imaginé une application proposant aux touristes des activités organisées par des particuliers de la région, comme des balades à cheval ou des sessions de pêche à la mouche. Le prix du Challenge Microcité est doté de 2000 francs.

Entre le 11 et le 14 septembre, une cinquantaine d'étudiants de l'Université de Neuchâtel (Unine), de la HE-Arc et du Centre professionnel neuchâtelois (CPNE) ont disputé une compétition d'innovation destinée aux jeunes. Pour la première fois, ils ont été rejoints par huit étudiants du lycée Jean-Piaget.

Dix équipes avec coach

Une dizaine d'équipes, composées d'étudiants de différents domaines, se sont vues attribuer un défi posé par autant d'entreprises ou d'associations. L'usine de retraitement des déchets Vadec, la Ville de Neuchâtel, le fabricant électronique Melexis ou le bureau d'ingénierie horlogère 109 degrés ont soumis leurs questions.

Avec l'aide d'un coach, recruté au sein du corps enseignant des trois écoles, les étu-



Le Microcité Challenge permet à une cinquantaine d'étudiants de confronter leur créativité à la réalité des entreprises de la région. MARIO CAFISO

dants ont inventé un nouveau produit, construit des maquettes et tourné des vidéos, puis ont dû réaliser un «pitch», une courte présentation en public, pour tenter de remporter l'un des prix doté de 1000 francs. Un jury de cinq personnes (dont l'auteur de ces lignes) était chargé de les départager.

Le prix «Société de demain», lui aussi doté de 2000 francs, a été attribué à un projet de matelas connecté. Le défi a été lancé par le fabricant d'électronique Melexis, qui possède dans le canton une fi-

liale dédiée aux capteurs pour l'automobile. L'entreprise vise une diversification dans le domaine de la santé. Les étudiants ont proposé un matelas capable de réagir à la position du dormeur, à ses ronflements ou à ses constantes vitales.

Nouvelle identité en 2024

Le public venu assister aux présentations des projets a pu lui aussi voter. Déjà vainqueur du Challenge, l'équipe de la Région Montagnes neuchâteloises a eu la faveur des spectateurs, ex æquo avec le défi

d'ingénierie horlogère de 109 degrés.

L'équipe de ce défi-ci devait imaginer des complications horlogères originales basées sur des cycles naturels. Ils ont notamment proposé de figurer la fonte d'un glacier alpin dans une complication fonctionnant sur une durée de plusieurs dizaines d'années.

Après trois éditions, le défi changera de nom l'année prochaine, pour s'appeler Innocité. L'école d'art du CPNE a été sollicitée pour offrir une nouvelle identité visuelle au Challenge.